

**NICOLAS OUDART**  
**Commissaire aux comptes**  
**4 Avenue de la Révolution**  
**87000 LIMOGES**

**Limoges, le 5 avril 2024**

**Tél. : 05 55 71 84 63**

**Association Ligue Contre le Cancer**  
**Comité de la Creuse**  
2 bis place Varillas  
23000 – GUERET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue contre le Cancer Comité de la Creuse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Limoges, le 5 avril 2024.*

*Le Commissaire aux Comptes,  
Nicolas OUDART.*

  
**Nicolas OUDART**  
Expert-comptable et Commissaire  
aux comptes  
4 avenue de la Révolution  
87000 LIMOGES

<b>BILAN ACTIF</b> Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>123 288.93</b>	<b>(17 431.16)</b>	<b>105 857.77</b>	<b>48 545.33</b>
Terrains	43 200.00		43 200.00	43 200.00
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 838.93	(17 431.16)	2 407.77	5 345.33
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	60 250.00		60 250.00	
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>30.00</b>		<b>30.00</b>	<b>380.00</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	30.00		30.00	30.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				350.00
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>123 318.93</b>	<b>(17 431.16)</b>	<b>105 887.77</b>	<b>48 925.33</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>6 560.75</b>		<b>6 560.75</b>	<b>7 249.26</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	836.75		836.75	762.76
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	5 724.00		5 724.00	6 486.50
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>1 337 564.38</b>		<b>1 337 564.38</b>	<b>1 542 142.08</b>
Valeurs mobilières de placement	600 000.00		600 000.00	560 000.00
Disponibilités	737 564.38		737 564.38	982 142.08
Charges constatées d'avance	662.84		662.84	650.17
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>1 344 787.97</b>		<b>1 344 787.97</b>	<b>1 550 041.51</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 468 106.90</b>	<b>(17 431.16)</b>	<b>1 450 675.74</b>	<b>1 598 966.84</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>1 445 296.90</b>	<b>1 434 908.77</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	1 261 374.16	1 250 986.03
Réserves pour projet de l'entité	183 922.74	183 922.74
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(83 216.80)</b>	<b>10 388.13</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>1 362 080.10</b>	<b>1 445 296.90</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>1 362 080.10</b>	<b>1 445 296.90</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	7 672.56	14 999.66
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>7 672.56</b>	<b>14 999.66</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	6 605.00	6 122.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>6 605.00</b>	<b>6 122.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTEs</b>	<b>74 318.08</b>	<b>130 740.18</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 123.67	16 343.71
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	15 768.81	9 721.79
Dettes fiscales	1 346.00	319.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 079.60	104 355.68
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>1 808.10</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>74 318.08</b>	<b>132 548.28</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 450 675.74</b>	<b>1 598 966.84</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	8 480.00	8 240.00	240.00	2.91 %
Ventes de biens et services	16 218.84	28 499.64	(12 280.80)	-43.09 %
Ventes de biens	9 083.50	19 604.10	(10 520.60)	-53.67 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	7 135.34	8 895.54	(1 760.20)	-19.79 %
. dont parrainages	124.00	514.50	(390.50)	-75.90 %
Concours publics et subventions d'exploitation	8 483.00	11 347.00	(2 864.00)	-25.24 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	95 461.48	95 973.77	(512.29)	-0.53 %
Dons manuels	94 461.48	94 973.77	(512.29)	-0.54 %
Mécénats	1 000.00	1 000.00		0.00 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	62 437.52	261 428.77	(198 991.25)	-76.12 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	218.02	651.40	(433.38)	-66.53 %
Utilisations des fonds dédiés	7 327.10	5 348.60	1 978.50	36.99 %
Autres produits		0.05	(0.05)	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>198 625.96</b>	<b>411 489.23</b>	<b>(212 863.27)</b>	<b>-51.73 %</b>
Achats de marchandises	6 226.71	7 628.58	(1 401.87)	-18.38 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	144 837.04	141 343.74	3 493.30	2.47 %
Aides financières	59 463.11	116 604.44	(57 141.33)	-49.00 %
Impôts, taxes et versements assimilés	929.22	931.00	(1.78)	-0.19 %
Salaires et traitements	60 428.49	53 746.49	6 682.00	12.43 %
Charges sociales	12 904.33	12 597.89	306.44	2.43 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 420.56	4 436.60	(1 016.04)	-22.90 %
Reports en fonds dédiés		4 334.00	(4 334.00)	
Autres charges	10 085.09	8 656.82	1 428.27	16.50 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>298 294.55</b>	<b>350 279.56</b>	<b>(51 985.01)</b>	<b>-14.84 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(99 668.59)</b>	<b>61 209.67</b>	<b>(160 878.26)</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	17 669.80	4 079.89	13 589.91	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>17 669.80</b>	<b>4 079.89</b>	<b>13 589.91</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>17 669.80</b>	<b>4 079.89</b>	<b>13 589.91</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(81 998.79)</b>	<b>65 289.56</b>	<b>(147 288.35)</b>	
Sur opérations de gestion		201.47	(201.47)	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>201.47</b>	<b>(201.47)</b>	
Sur opérations de gestion	52.01	54 934.90	(54 882.89)	-99.91 %
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>52.01</b>	<b>54 934.90</b>	<b>(54 882.89)</b>	<b>-99.91 %</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(52.01)</b>	<b>(54 733.43)</b>	<b>54 681.42</b>	<b>-99.90 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 166.00	168.00	998.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>216 295.76</b>	<b>415 770.59</b>	<b>(199 474.83)</b>	<b>-47.98 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>299 512.56</b>	<b>405 382.46</b>	<b>(105 869.90)</b>	<b>-26.12 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>(83 216.80)</b>	<b>10 388.13</b>	<b>(93 604.93)</b>	
Dons en nature		3 658.78	(3 658.78)	
Prestations en nature		6 701.50	1 614.99	24.10 %
Bénévolat	8 316.49			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>8 316.49</b>	<b>10 360.28</b>	<b>(2 043.79)</b>	<b>-19.73 %</b>
Secours en nature		3 658.78	(3 658.78)	
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature		6 701.50	1 614.99	24.10 %
Personnel bénévole	8 316.49			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>8 316.49</b>	<b>10 360.28</b>	<b>(2 043.79)</b>	<b>-19.73 %</b>
NON AFFECTÉS				





## **COMITE DE LA CREUSE**

### **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**CLOS AU 31/12/2023**

# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>	
	<b>DE L'EXERCICE.....</b>		<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....		4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....		4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>		<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....		6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>		6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence .....</i>		6
2.2	DÉROGATIONS.....		6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>		6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>		<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....		7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>		7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut) .....</i>		7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>		7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé .....</i>		8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements .....</i>		9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières .....</i>		9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 NEANT .....</i>		9
3.1.7	<i>Stocks.....</i>		10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances .....</i>		10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>		10
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>		11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>		11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>		11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....		12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres .....</i>		12
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>		13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>		14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation .....</i>		14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>		14
3.2.4	<i>Dettes.....</i>		14
3.2.4.1	<i>Etat des échéances .....</i>		14
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>		15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) .....</i>		16
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT .....		16
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>		<b>17</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....		17
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....		19
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>		19
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie .....</i>		19
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers .....</i>		19
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>		20
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....</i>		20
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>		20
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises .....</i>		20
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>		21
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>		21
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics .....</i>		21
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations NEANT .....</i>		22
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés .....</i>		22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....		22

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	22
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	24
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	24
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	25
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	25
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	26
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	26
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	28
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	28
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	29
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	29
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	31
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	31
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>32</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT .....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	32
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	32
	<i>Le nombre annuel d'heure : 516 * le taux plein 17.28 € = 8925 €</i> .....	32
	<i>La valorisation en euros (P27) : 8316 € / le nombre annuel d'heure 516 H = 16.11</i> .....	32
	<i>Ce qui fait une différence de :</i> .....	32
	<i>8925-8316= 609 €</i> .....	32
	<i>Cet écart vient d'un taux qui n'a pas été mis à jour.</i> .....	32
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	33
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	33
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	33

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;

- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants (Exemples) :

- Validation achat de locaux
- Changement de membres du bureau
- Arrêt de travail longue durée d'une salariée
- CDD de remplacement de la salariée

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

À compléter [...]

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	63 038,93	60 250,00	0,00	123 288,93
Immobilisations financières	30,00	0,00	0,00	30,00
<b>Total</b>	<b>63 068,93</b>	<b>60 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>123 318,93</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
→ ... Acompte notaire achat local	60 250,00	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>650,00</b>	<b>1 000,00</b>
→ ...Cautions salles	650,00	
→ ...Retour cautions salles		1 000,00
<b>Total</b>	<b>650,00</b>	<b>1 000,00</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	14493,60	2937,56		17431,16
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>14493,60</b>	<b>2937,56</b>	<b>0,00</b>	<b>17431,16</b>



### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	30,00	0,00	0,00	30,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	350,00	650,00	1 000,00	0,00
<b>Total</b>	<b>380,00</b>	<b>650,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>30,00</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 **NEANT**

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

#### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés	836,75	836,75	
→ Autres Créances	5 724,00	5 724,00	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	662,84	662,84	
<b>Total</b>	<b>7 223,59</b>	<b>7 223,59</b>	<b>0,00</b>

#### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	600 000,00	600 000,00			
<b>Total</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	269 343,83	
Livrets et comptes épargne	468 220,55	
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>737 564,38</b>	<b>0,00</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>836,75</b>	<b>762,76</b>
→ ACTC	836,75	762,76
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>	<b>5 724,00</b>	<b>6 486,50</b>
→ Dons à recevoir	124,00	
→ Dons à recevoir du siège national	4 533,00	3 238,00
→ Prélèvements automatiques	522,00	427,00
→ Divers produits à recevoir	545,00	2 821,50
<b>Disponibilités</b>	<b>737 564,38</b>	<b>982 142,08</b>
<b>Total</b>	<b>744 125,13</b>	<b>989 391,34</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
... Zoom	153,89	153,89
... Groupama	494,86	482,19
... Orange	14,09	14,09
<b>Total</b>	<b>662,84</b>	<b>650,17</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>	1 434 908,77	10 388,13						1 445 296,90
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	10 388,13	-10 388,13				-83 216,80		-83 216,80
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>1 445 296,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-83 216,80</b>	<b>0,00</b>	<b>1 362 080,10</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>24 094,00</b>	<b>14 999,66</b>	<b>0,00</b>	<b>7 327,10</b>	<b>7 672,56</b>
→ ... Subvention ARS sophrologie	2021	7 860,00	2 440,61		2 440,61	0,00
→ ... Subvention ARS sophrologie	2022	2 866,00	2 866,00		1 761,49	1 104,51
→ ... Subvention ARS socio esthétique	2021	6 500,00	3 140,05		1 980,00	1 160,05
→ ... Subvention ARS socio esthétique	2022	1 468,00	1 468,00		0,00	1 468,00
→ ... Subvention ARS post cancer	2021	5 400,00	5 085,00		1 145,00	3 940,00
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>24 094,00</b>	<b>14 999,66</b>	<b>0,00</b>	<b>7 327,10</b>	<b>7 672,56</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b> → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b> → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	6 122,00	483,00		6 605,00
<b>Total</b>	<b>6 122,00</b>	<b>483,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 605,00</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 123,67	17 123,67		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	17 114,81	17 114,81		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	40 079,60	40 079,60		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>74 318,08</b>	<b>74 318,08</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>1 166,00</b>	<b>168,00</b>
→ Impôt sur les sociétés	1 166,00	168,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>15 948,81</b>	<b>9 872,79</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 179,00	1 947,00
→ Caisse de retraite	259,42	439,74
→ Caisse de prévoyance	297,22	301,02
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	929,22	931,00
→ Dettes congés à payer	9 080,00	4 339,03
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 216,00	1 764,00
→ Prélèvement à la source	180,00	151,00
→ U Cnam	807,95	
<b>Total</b>	<b>17 114,81</b>	<b>10 040,79</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>17 123,67</b>	<b>16 343,71</b>
→ FNP - Factures non parvenues	<b>7 394,82</b>	<b>7 468,38</b>
... Siège national	2 109,41	3 565,11
... Cabinet Faucher	2 379,91	1 073,57
... La Poste	175,50	189,70
... Provision CAC	2 730,00	2 640,00
→ Fournisseurs	<b>9 728,85</b>	<b>8 875,33</b>
... Siège national	944,69	
... Asso P'Art si par't la	83,33	
... M.Bobee	100,00	450,00
... M.Boutet	100,00	200,00
... Bulles de douceur	97,38	
... Comité de la Corrèze	2 868,22	2 241,54
... C.Chaillet	100,00	100,00
... Perspectives emploi	10,00	
... F.Chaineau		135,00
... B.Dos Santos	953,71	627,00
... L.Dufour	300,00	
... Trésor public		40,00
... Fasciaux	324,60	162,30
... Cabinet Faucher	60,00	
... B.Gayaud		50,00
... S.Forestier	100,00	50,00
... Pleine harmonie		1 034,34
... Douce parenthèse	913,39	1 747,64
... M.Gibard		50,00
... K.Hauer		100,00
... P.Jeannot	396,00	258,00
... L.Kalaora	100,00	50,00
... Leclerc	41,95	
... LNA Diet		115,12
... Marché aux fleurs	1 296,00	390,00
... E.Moisan	56,03	56,31
... M.Patzourenkoff	80,00	209,60
... A.Picout	385,00	
... G.Taddei	59,65	269,63
... E.Tourand	50,00	
... N.Walsdorff	308,90	538,85
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>40 079,60</b>	<b>104 355,68</b>
... Frais des bénévoles	79,60	
... Recherche régionale	20 000,00	50 000,00
... Recherche nationale	20 000,00	54 355,68
<b>Total</b>	<b>57 203,27</b>	<b>120 699,39</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT




## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

 <b>023 - COMITÉ DE LA CREUSE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-181 092,64</b>	<b>-181 092,64</b>	<b>-368 047,70</b>	<b>-368 047,70</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-8 480,00	-8 480,00	-8 240,00	-8 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-95 461,48	-95 461,48	-95 973,77	-95 973,77
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-77 151,16	-77 151,16	-263 833,93	-263 833,93
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-19 393,02</b>		<b>-31 027,29</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-124,00		-514,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-19 051,00		-29 659,87	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-218,02		-852,92	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-8 483,00</b>		<b>-11 347,00</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>-7 327,10</b>		<b>-5 348,60</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-216 295,76</b>	<b>-181 092,64</b>	<b>-415 770,59</b>	<b>-368 047,70</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-8 316,49</b>	<b>-8 316,49</b>	<b>-10 360,28</b>	<b>-10 360,28</b>
Bénévolat	-8 316,49	-8 316,49	-6 701,50	-6 701,50
Prestations en nature			-3 658,78	-3 658,78
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-8 316,49</b>	<b>-8 316,49</b>	<b>-10 360,28</b>	<b>-10 360,28</b>

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	023 - COMITÉ DE LA CREUSE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>230 050,46</b>	<b>226 852,18</b>	<b>278 635,79</b>	<b>256 219,02</b>		
1.1 Réalisées en France	230 050,46	226 852,18	278 635,79	256 219,02		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	186 102,91	182 904,63	172 680,11	150 263,34		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	43 947,55	43 947,55	105 955,68	105 955,68		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>29 810,67</b>	<b>28 354,83</b>	<b>32 630,03</b>	<b>27 400,90</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 750,67	28 294,83	32 630,03	27 400,90		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	60,00	60,00				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>38 002,43</b>	<b>30 519,43</b>	<b>87 842,64</b>	<b>80 976,72</b>		
3.1 Frais d'information et de communication	456,00	456,00	219,39	219,39		
3.2 Frais de fonctionnement	34 483,56	27 000,56	29 968,75	23 304,30		
3.3 Autres charges	3 062,87	3 062,87	57 654,50	57 453,03		
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>483,00</b>	<b>483,00</b>	<b>1 772,00</b>	<b>1 772,00</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>1 166,00</b>		<b>168,00</b>			
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>4 334,00</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>299 512,56</b>	<b>286 209,44</b>	<b>405 382,46</b>	<b>366 368,64</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-83 216,80</b>		<b>10 388,13</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>6 796,37</b>	<b>6 796,37</b>	<b>2 073,39</b>	<b>2 073,39</b>
Réalisées en France	6 796,37	6 796,37	2 073,39	2 073,39
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 073,80</b>	<b>1 073,80</b>	<b>4 628,11</b>	<b>4 628,11</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>446,32</b>	<b>446,32</b>	<b>3 658,78</b>	<b>3 658,78</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 316,49</b>	<b>8 316,49</b>	<b>10 360,28</b>	<b>10 360,28</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### **4.2.1.3 Mécénat**

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>	<b>43 386,52</b>	<b>231 768,90</b>
→ ... Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	43 386,52	231 768,90
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>	<b>33 764,64</b>	<b>32 065,03</b>
→ ... Ventes	9 083,50	19 604,10
→ ... Activités de récupération	5,00	
→ ... Autres produits affectés aux missions sociales	7 006,34	8 381,04
→ ... Produits financiers	17 669,80	4 079,89
<b>Total</b>	<b>77 151,16</b>	<b>263 833,93</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Autres produits d'activité annexe et prestation		0,05
→ Transfert de charges	218,02	651,40
→ Produits exceptionnels		201,47
<b>Total</b>	<b>218,02</b>	<b>852,92</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations **NEANT**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	7 327,10	5 348,60
<b>Total</b>	<b>7 327,10</b>	<b>5 348,60</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante :

1. Salaires : au prorata du temps de travail effectué sur les missions
2. Charges : même répartition que les salaires
3. Cotisation statutaire : suivant la clé de répartition du siège

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 14/12/2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	60,00			60,00
Assurance	289,31	72,33	120,55	482,19
Electricité et eau				0,00
Téléphone	504,38	126,12	210,20	840,70
Affranchissement	306,71	4 457,85	-129,37	4 635,19
Fournitures	510,25	187,97	810,21	1 508,43
Maintenance	648,74	459,17	711,35	1 819,26
Cotisation statutaire	5 445,95	1 916,17	2 722,97	10 085,09
<b>Total</b>	<b>7 765,34</b>	<b>7 219,61</b>	<b>4 445,91</b>	<b>19 430,86</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
Actions pour les malades	27 612,92	25 064,06
Actions d'information, de prévention et de dépistage	20 039,79	18 320,22
Actions de formation		
Actions de recherche	1 939,52	1 699,38
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	9 512,71	8 443,31
Frais de fonctionnement (dont communication)	15 157,10	13 748,41
<b>Total</b>	<b>74 262,04</b>	<b>67 275,38</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	136 253,30	127 276,81
Actions d'information, prévention,dépistage	44 673,50	39 968,48
Actions de formation	100,85	1 005,00
Actions de recherche	4 772,71	4 170,12
Actions autres	302,55	259,70
<b>Total</b>	<b>186 102,91</b>	<b>172 680,11</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	1 300,00	1 600,00
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	42 647,55	104 355,68
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>43 947,55</b>	<b>105 955,68</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	456,00	219,39
Frais de gestion ( <i>à détailler</i> ):		
... Frais de gestion	31 574,76	27 445,15
... Impôts et taxes	185,83	186,26
... Cotisation statutaire	2 722,97	2 337,34
... Charges financières	73,30	55,00
... Dotations aux amortissements	2 937,56	2 664,60
... Charges exceptionnelles	52,01	54 934,90
<b>Total</b>	<b>38 002,43</b>	<b>87 842,64</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		4 334,00
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>4 334,00</b>

## 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	8 316,49	6 701,50
Prestation	Tarif négocié		3 658,78
Valorisation des locaux			
	<b>Total</b>	<b>8 316,49</b>	<b>10 360,28</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ *A insérer*

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	110,43				5 774,40		341,88				6 226,71
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	115 438,74				12 547,39	60,00	16 790,91				144 837,04
Aides financières	15 515,56	43 947,55									59 463,11
Impôts, taxes et versement assimilés	627,84				115,55		185,83				929,22
Salaires et traitements	40 533,15				7 809,63		12 085,71				60 428,49
Charges sociales	8 431,24				1 587,53		2 885,56				12 904,33
Dotations aux amortissements et dépréciations							2 937,56				2 937,56
Dotations aux provisions								483,00			483,00
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	5 445,95				1 916,17		2 722,97				10 085,09
Charges financières											
Charges exceptionnelles							52,01				52,01
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									1 166,00		1 166,00
<b>TOTAL</b>	<b>186 102,91</b>	<b>43 947,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 750,67</b>	<b>60,00</b>	<b>38 002,43</b>	<b>483,00</b>	<b>1 166,00</b>	<b>0,00</b>	<b>299 512,56</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	6 796,37		1 073,80	446,32	8 316,49
<b>TOTAL</b>	<b>6 796,37</b>	<b>0,00</b>	<b>1 073,80</b>	<b>446,32</b>	<b>8 316,49</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 730,00
<b>Total</b>	<b>2 730,00</b>


### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ ... Ecart versement espèces	2,00
→ ... Ecart règlement facture	0,01
→ ... Remboursement subvention reçue 2 fois	50,00
<b>Total</b>	<b>52,01</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

 <b>023 - COMITÉ DE LA CREUSE</b>		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-181 092,64</b>	<b>-368 047,70</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-8 480,00	-8 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-95 461,48	-95 973,77
Dons manuels non affectés		-94 275,77	-94 460,93
Dons manuels affectés		-185,71	-512,84
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-1 000,00	-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-77 151,16	-263 833,93
Manifestations			
Ventes (dont abonnement à vivre)		-9 083,50	-19 604,10
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération		-5,00	
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-7 006,34	-8 381,04
Autres produits affectés			
Produits financiers		-17 669,80	-4 079,89
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-43 386,52	-231 768,90
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-181 092,64</b>	<b>-368 047,70</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-105 116,80</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>-286 209,44</b>	<b>-368 047,70</b>
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>		<b>1 437 509,66</b>	<b>1 435 566,00</b>
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-105 116,80	1 679,06
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		2 937,56	264,60
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>		<b>1 335 330,42</b>	<b>1 437 509,66</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-8 316,49</b>	<b>-10 360,28</b>
Bénévolat		-8 316,49	-6 701,50
Prestations en nature			-3 658,78
Dons en nature			
<b>TOTAL</b>		<b>-8 316,49</b>	<b>-10 360,28</b>

LA LIQUE	023 - COMITÉ DE LA CREUSE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>226 852,18</b>	<b>256 219,02</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>		226 852,18	256 219,02
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		182 904,63	150 263,34
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		134 445,20	110 976,22
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		43 283,32	33 852,30
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		100,85	1 005,00
Actions de société et politique de santé		302,55	259,70
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		4 772,71	4 170,12
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		43 947,55	105 955,68
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		1 300,00	1 600,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		42 647,55	104 355,68
<i>Programmes nationaux</i>		22 647,55	54 355,68
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		20 000,00	50 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>28 354,83</b>	<b>27 400,90</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		28 294,83	27 400,90
Frais d'appel de dons		6 401,28	5 998,27
Frais d'appel des legs		1 551,21	1 296,68
Frais traitements des dons		14 546,24	12 888,09
Frais de traitements des legs		21,70	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		5 774,40	7 217,86
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		60,00	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		60,00	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>30 519,43</b>	<b>80 976,72</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		456,00	219,39
Frais d'information et de communication externe		456,00	219,39
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		27 000,56	23 304,30
Frais de gestion		24 091,76	20 780,70
Formation administrative			
Impôts et taxes		185,83	186,26
Cotisation statutaire 10%		2 722,97	2 337,34
<i>3.3 Autres charges</i>		3 062,87	57 453,03
Charges financières		73,30	55,00
Dotations aux amortissements		2 937,56	2 664,60
Charges exceptionnelles		52,01	54 733,43
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>285 726,44</b>	<b>364 596,64</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>483,00</b>	<b>1 772,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>1 679,06</b>
<b>TOTAL</b>		<b>286 209,44</b>	<b>368 047,70</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		<b>6 796,37</b>	<b>2 073,39</b>
<i>Réalisées en France</i>		6 796,37	2 073,39
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>1 073,80</b>	<b>4 628,11</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		<b>446,32</b>	<b>3 658,78</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 316,49</b>	<b>10 360,28</b>
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
07/12/2009	Travaux peinture	7 534,80				502,32	502,32
31/01/2020	Destructeur papier	729,60				20,23	20,23
27/10/2020	Portable ASUS	857,50				235,01	235,01
10/05/2021	BS 87 photocopieur	4 140,00				1 380,00	1 380,00
21/10/2022	Univr casque VR	2 400,00				800,00	800,00
	<b>Total</b>	<b>15 661,90</b>				<b>2 937,56</b>	<b>2 937,56</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>	<b>23</b>			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
<b>Bénévoles de terrain</b>	<b>18</b>			
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>516</b>	<b>0</b>	<b>8 316</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	3	3 226	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3 226</b>	<b>2</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	4 707,36
6257 - Réceptions	Restauration	116,20
606 - Fournitures	Fournitures	71,99
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>4 895,55</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1 060** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.